



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique énergétique

Question au Gouvernement n° 1426

Texte de la question

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

M. le président. La parole est à M. Julien Aubert, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Julien Aubert. Le Premier ministre a parlé d'incompétence : il sait de quoi il parle ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP. – Vives protestations et claquements de pupitre sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. Que chacun mesure ses expressions ! Mes chers collègues, imaginez l'impression que vous donnez aux téléspectateurs qui vous regardent ! *(Exclamations persistantes sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Julien Aubert. Puis-je parler, monsieur le président ?

M. le président. Mes chers collègues, écoutez la question ! Monsieur Aubert, vous avez la parole.

M. Julien Aubert. Qui a dit : « Évoquer la diminution d'un tiers de la part du nucléaire à horizon 2025, s'il n'y a pas un plan de développement des énergies renouvelables, c'est une perspective qui peut être affichée mais qui ne sera pas tenue » ? C'est François Hollande, en septembre dernier !

Hier, Mme Lauvergeon a vendu la mèche et expliqué que cet objectif était irréaliste, parce qu'il impliquerait la fermeture de vingt centrales, soit deux centrales par an. Ce renoncement, le Président Hollande l'a lui-même implicitement admis, en expliquant que la future loi sur la transition énergétique poserait le principe d'un plafonnement du niveau de la production nucléaire. Un plafonnement n'est pas une baisse : c'est donc ainsi qu'il fallait comprendre le fameux engagement n° 41, qui consiste en réalité à fermer Fessenheim pour mieux ouvrir Flamanville.

Votre objectif est de maintenir le Gouvernement à flot et Mme Duflot au Gouvernement ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

M. Nicolas Bays. C'est nul !

M. Julien Aubert. Après vous, le déluge : il appartiendra au gouvernement d'après 2017 de fermer les dix-neuf centrales sur lesquelles vous vous êtes engagés.

Pendant ce temps-là, on concerte : six mois de « dé-bla-bla » sur la transition énergétique, où l'on a surtout entendu vos amis baba cool, qui ne représentent qu'eux-mêmes et non les professionnels du secteur. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP. – Exclamations sur les bancs des groupes SRC et écologiste.)*

M. Nicolas Dhuicq. Excellent !

M. Julien Aubert. Bref, échec final !

On ne change pas une équipe qui perd. Vous en êtes l'incarnation vivante : vous avez préféré en remettre une couche en créant, au sein du Conseil national de la transition écologique, un comité de suivi de cette fameuse loi sur la transition énergétique.

Finalement, soixante-quinze professionnels du secteur ont sifflé hier la fin de la récréation, en vous expliquant qu'ils ne tenaient pas à participer à ce jeu de rôle où les rôles sont complètement faussés. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Mme Chaynesse Khirouni et M. Michel Pouzol . Zéro !

M. Julien Aubert. Monsieur le Premier ministre, il est maintenant temps de vous occuper des véritables 50 %, les 50 % d'augmentation du prix de l'énergie... (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Merci, monsieur Aubert. Je propose que tout le monde retrouve son calme.

La parole est à M. le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

M. Philippe Martin, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Monsieur le député, vous avez raison de parler de concertation puisqu'en dix ans, l'ancienne majorité a fait voter douze lois sur l'énergie sans aucune concertation, sans jamais consulter les élus ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste. – Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Mesdames et messieurs les députés de l'opposition, vous avez raison de parler de concertation (« *Doucement !* » sur les bancs du groupe UMP), alors que certains d'entre vous ont découvert que le précédent gouvernement avait signé, « à l'insu de son plein gré », des permis d'extraction de gaz de schiste, sans concertation ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste. – Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Nous, en dix-huit mois, nous avons organisé un débat national sur la transition énergétique qui a duré huit mois (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*),...

M. Bernard Deflesselles et M. Claude Goasguen . Allez, allez !

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues !

M. Philippe Martin, ministre . . .et que vous n'avez jamais eu le courage d'organiser. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

La concertation a été tranchée par nos concitoyens. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. S'il vous plaît !

M. Philippe Martin, ministre. La transition énergétique est un engagement du Président de la République : nos concitoyens ont voté, ils ont tranché. (*Mêmes mouvements.*)

Le mix énergétique plus équilibré a été présenté par François Hollande lors de la campagne électorale : nos concitoyens ont voté, ils ont tranché. (*Mêmes mouvements.*)

La réduction à 50 % de la part du nucléaire dans la production d'électricité en France est un engagement du

Président de la République, qui a été tranché. (*Mêmes mouvements.*)

M. Henri Jibrayel. Bravo !

M. Philippe Martin, ministre. Ce ne sont pas les commentaires de tel ou tel qui me feront dévier de ma feuille de route, qui prévoit la réduction de 75 % à 50 % la part du nucléaire.

M. Patrice Verchère. En 2050 !

M. Philippe Martin, ministre. Nous le faisons pour la France. La France qui gagne, elle est sur les bancs de la majorité. La France qui a perdu, elle est sur les bancs de l'opposition ! (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste. – « Batho ! Batho ! » sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Julien Aubert](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1426

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2013](#)